MORIENVAL

par Dom J.-M. BERLAND

14

CENTRE D'ANTHROPOLOGIE RELIGIEUSE EUROPLENNE

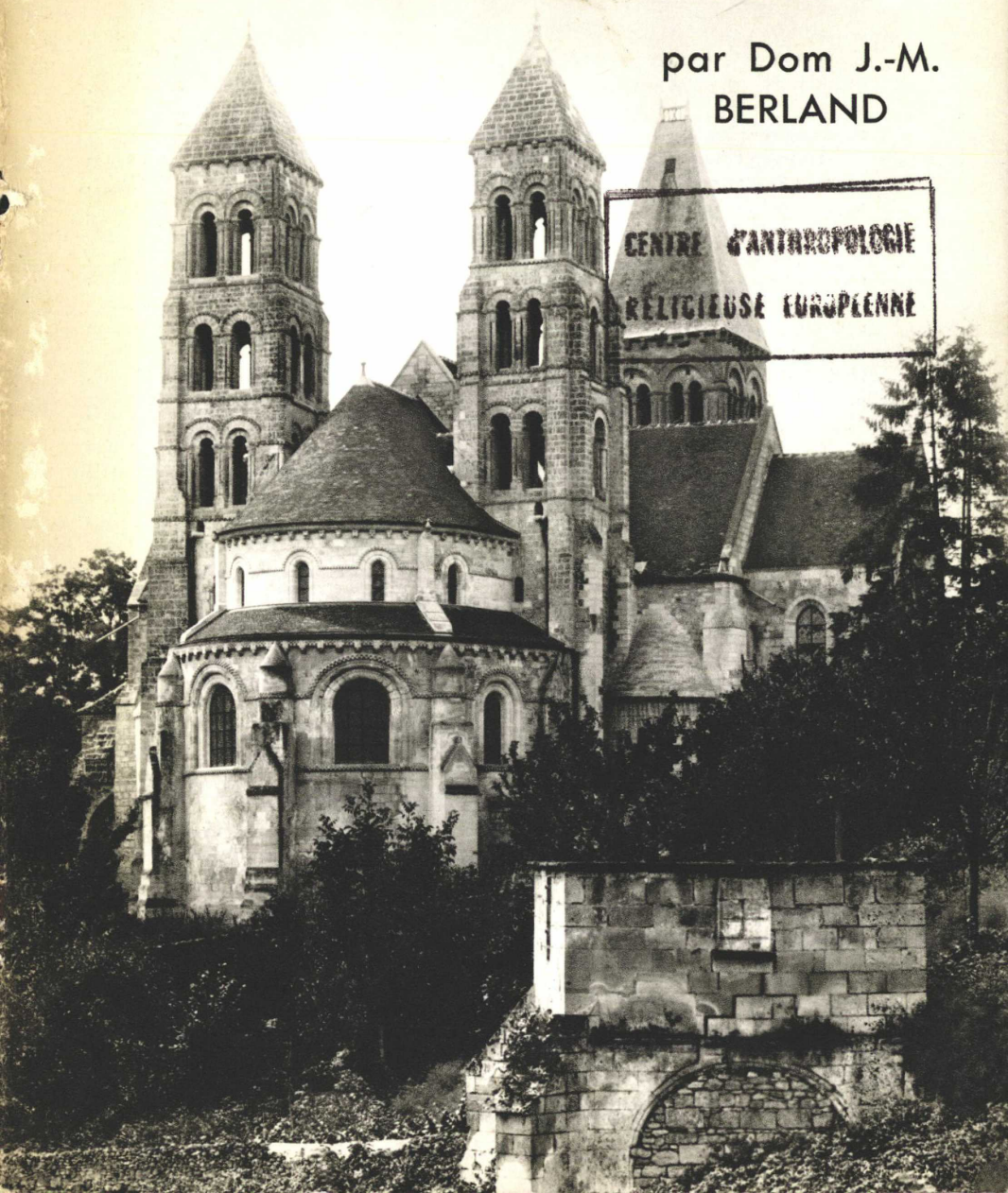

MORIENVAL

LE VILLAGE. — Le village de Morienval est situé sur la rive droite de l'Automne, sur la R. N. 335 qui relie Crépy-en-Valois à Pierrefonds.

Il s'accroche aux pentes de la brusque dépression d'un grand plateau calcaire. Il n'a pas grand caractère et passerait inaperçu parmi tous ces villages riants du Valois si son église abbatiale n'en était la merveille.

En voyant surgir soudain la silhouette des trois clochers de cette église, on soupçonne aisément que ce village possède une longue histoire. Histoire longue, en effet, mais dont les origines sont enveloppées d'obscurité.

LE NOM. — L'étymologie n'est pas aisée. Sans entrer dans les controverses, on peut toutefois remarquer ses formes diverses dans le cartulaire : Mauriniane Vallis, Morien Vallis, Morie Vallis, Mornien Vallis, Morinis Vallis. Et si nous citons cette dernière forme, dans une charte de 1127, c'est qu'elle trouve une certaine justification dans des découvertes récentes. On devait mettre au jour, en effet, à Longueil-Sainte-Marie (Oise) en 1858, un trésor de 33 statères et ces pièces étaient du type des Morini, peuplade du nord-ouest de la Gaule dont il est souvent question dans César.

Nouvelle trouvaille d'une quinzaine de ces pièces à Largny (Oise) en 1944.

Or, Longueil, Morienval et Largny, en regardant la carte, se trouvent sur une ligne droite qui s'incline d'ouest en est. Les Morini sont passés par le Valois et la vallée de l'Automne, au cours de leur retraite vers le nord de la Gaule, après leur défaite devant les troupes romaines. Si des Morini ont semé çà et là des statères dans leur hâte, n'est-il pas permis de penser que quelques-uns se sont tapis dans les replis de l'Automne et ont fait souche plus tard sur place ? Morienval — Val des Morins — hypothèse sans doute, mais qu'il nous semble opportun de poser.

Le nom du village sort de son mystère en 870. Nous le voyons cité dans un acte faisant état d'un atelier monétaire qui frappait les deniers de Charles-le-Chauve. Soulignons en passant l'intérêt de ce document et tout ce qu'il suggère.

HISTORIQUE

La date de fondation du monastère demeure incertaine. Sans doute Dom Carlier, dans son **Histoire du Duché de Valois,** la fait remonter au roi Dagobert (600-638) et telle sera la tradition de l'abbaye. Mais cette affirmation est invérifiable, « une pure conjecture », dira Mabillon.

Un fait est cependant certain : un monastère-double de moines et de moniales existe à Morienval sous Charles le Chauve (840-877).

Le plus ancien document du chartrier de l'abbaye est un diplôme de Charles le Simple daté de 920. Il vaut la peine d'être résumé, car il contient des renseignements précis sur les origines du monastère, son mode d'institution, ses dotations et sa situation à cette époque précise.

L'intendant Robert, préfet des marches de la province et abbé du monastère Sainte-Marie de Mauriane Vallis, prie le roi Charles de confirmer les titres concernant les biens temporels des frères et des moniales de ce moutier.

Ces titres ont, en effet, été perdus dans un incendie du monastère. Or ils avaient été octroyés « aux frères et aux moniales » par le grand-père du roi, l'empereur Charles (le Chauve), à la prière de sa grand-mère, l'impératrice Ermentrude.

Et c'est l'énumération de tous les titres des possessions, au cours de laquelle on remarque que certains biens ont été octroyés au monastère à la prière de Théodoric, intendant et abbé du dit monastère, et d'autres directement par le roi Carloman, « de digne mémoire ». Enfin le roi Charles confirme à nouveau des titres donnés par un certain Abba et confirmés par le roi Eudes.

Ainsi nous avons là un acte de confirmation de biens donnés antérieurement au monastère, c'est-à-dire sous le règne de Charles le Chauve et de l'impératrice Ermentrude († 869), soit avant 869.

Les titres ont disparu dans l'incendie du monastère par les Normands en 886.

Deux abbés séculiers, Théodoric et Robert, se sont successivement emparé d'une partie des biens. On ne sait depuis combien de temps. Mais l'ampleur, la variété et la situation géographique de ces propriétés indiquent que ce monastère était fort bien doté en Valois, dans le diocèse de Meaux, dans celui d'Amiens, dans le Vermandois, les diocèses d'Arras, de Soissons et de Senlis.

Mabillon fait justement remarquer que l'abbaye a pu être fondée avant la première donation impériale. Il faut, en effet, un certain temps avant qu'une fondation soit largement dotée, pour devenir rapidement un monastère peuplé et florissant.

Que deux abbés séculiers au moins aient été mis par l'autorité royale à la tête de ce monastère double, cela semble indiquer que ce moûtier n'en était pas à ses humbles débuts.

Morienval possède donc un monastère double au IX^e^ siècle. Le document précise : « Les frères et les sœurs du monastère de Morienval ». Il s'agit d'un établissement de moines voués au service exclusif des moniales. Ce service consistait le plus souvent en travaux manuels et agricoles.

Sous cette forme, le monastère devait être au IX^e^ siècle un cas, sinon isolé, du moins rare. L'institution des monastères doubles, en effet, semble avoir été favorisée, au VII^e^ s. par le monachisme colombanien et les maisons issues de Luxeuil. On les trouve nombreux à cette époque : Faremoutiers, Remiremont, Chelles, N.-D. de Soissons, Saint-Jean de Laon, Les Andelys, etc...

A Morienval, cette institution est certainement une présomption d'antiquité. Le fait de la trouver là au IX^e^ et X^e^ siècles, alors qu'elle tendait à disparaître, nous autorise à penser que la fondation de Morienval est peut-être antérieure de deux siècles au IX^e^ s.

C'est ce qui explique, sans doute, la tradition du monastère qui voyait en Dagobert son fondateur.

Le monastère double se compose en fait de deux monastères, séparés par une église commune. Les moines assurent aux moniales leur aide fraternelle au spirituel et dans l'administration et la gestion du monastère sur lequel l'abbesse étend une autorité incontestée. Louis le Pieux n'a-t-il pas sanctionné cette institution dans ses capitulaires ?

Si étrange que cela puisse nous paraître, cette institution des monastères-doubles

Vue générale côté nord, et ci-dessous : côté sud.

Vue prise de la butte de Fossemont.
Ci-dessous : deux vues prises avant la restauration.

remonte au berceau même du cénobitisme, en Egypte et en Asie Mineure, avec saint Pacôme et saint Basile. Après une éclipse au X^e s., elle s'épanouira au XI^e avec la célèbre congrégation de Robert d'Arbrissel, à Fontevrault.

Les moines se soumettront à l'abbesse comme les Apôtres à Notre-Dame. L'Eglise n'a pas attendu notre XX^e s. pour reconnaître à la femme des droits civiques !

Mais à Morienval, comme ailleurs, le monastère-double devait avoir courte durée. Dès le IX^e s. les moines reçoivent de plus en plus nombreux le sacerdoce. Leur aide aux moniales se borne maintenant au soin des âmes, la « cura animarum ». Aussi les voyons-nous bientôt faire place à des prêtres séculiers qui composent un petit chapitre canonial. Les documents les appellent Chanoines ou Chapelains.

Le IX^e s. nous a laissé un témoin précieux de la bilbiothèque de l'abbaye à l'époque carolingienne. C'est un manuscrit des Evangiles, conservé actuellement au trésor de la cathédrale de Noyon. On en trouvera la description plus loin.

De l'église carolingienne, on sait peu de choses. Les fouilles de 1907 ont mis à jour les fondations de la nef préromane.

L'abbaye, à en juger par le Cartulaire, semble végéter durant les X^e et XI^e s. Il est permis de penser aussi que les biens du monastère furent usurpés par les abbés séculiers durant de longues décades.

Mais voici le renouveau. Le milieu du XI^e s. vit s'élever l'église romane et c'est un gage de vitalité non équivoque. Que l'on en juge par l'importance de cette construction et les différentes activités qu'elle suppose, sans compter les fonds considérables à trouver.

La nouvelle abbatiale apparaissait toute blanche au milieu d'une riche végétation. Une nef à deux bas-côtés, précédée d'un clocher-porche, un transept et une tour-lanterne, enfin un chœur en hémicycle entre deux tours majestueuses.

Cette église, on le verra aisément, est bâtie sur un terrain en déclivité soumis à des tassements périodiques, occasionnés par les eaux d'infiltration et qu'il a fallu prévenir par toute une série de mesures.

Malgré ces mesures, le chevet en hémicycle ne devait subsister que quelques années. On devait le remplacer, vers 1125, par un déambulatoire fortement ancré dans le sol et contrebutant les clochers latéraux.

Sous l'abbatiat de Dame Mathilde (et non Pétronille, selon Carlier) l'abbaye s'enrichit providentiellement des Reliques insignes de saint Annobert. Apprenant que les chanoines du diocèse de Séez, en Normandie promenaient les reliques du saint évêque à travers le Valois, pour obtenir des aumônes, l'abbesse leur fait offrir l'hospitalité. La châsse est déposée dans l'église abbatiale et les moniales l'entourent de leur prière. Le lendemain, les chanoines s'apprêtent à reprendre leur route, mais — les moniales ont trop bien prié — la châsse devient inamovible, en raison de sa lourdeur. (Des faits semblables abondent dans l'hagiographie du Moyen Age). En tout cas Morienval possède maintenant les reliques d'un Saint qui vont attirer les pèlerins. Mabillon date cette translation de 1122.

L'église elle-même ajoute au patronage de Notre Dame celui de saint Annobert.

Qui était ce saint ? Malgré les belles légendes qui ont raconté sa vie, il faut avouer qu'il est « un de ces anciens évêques dont on ne connaît guère que le nom ». Nous n'avons qu'un renseignement sûr à son sujet : son nom est mentionné au Concile tenu à Rouen entre 682 et 693, avec la mention : évêque de Séez.

En 1161, l'abbesse recevait de la curie romaine une magnifique lettre du pape

Alexandre II, empreinte d'une grande bonté pour « ses bien-aimées filles vivant sous la Règle de Saint Benoît ». Le Pontife « pro fragilitate sexus » et leur vie consacrée, confirmait à jamais toutes les possessions de l'abbaye — et la liste est longue — spécialement l'église Saint-Denis dont le curé était à la nomination de l'abbesse.

Ce dernier privilège sera toujours mal accepté du clergé de la paroisse ; il sera la source de chicanes peu édifiantes, et l'une des causes indirectes de la suppression de l'abbaye au XVIII[e] s. Nous le verrons plus loin.

La prospérité de l'abbaye s'accroît rapidement durant le XII[e] s. par une série de donations que l'on peut suivre aisément dans le cartulaire.

Toutefois au début du XIII[e] s. on constate, en France, une réduction du nombre des moines ou des moniales : Compressions volontaires et dictées par une réadaptation à des conditions économiques nouvelles.

Ces mesures, devenues nécessaires, sont appliquées à Morienval. En 1204 nous voyons Eléonore, dame de Saint-Quentin et de Valois, accorder à l'abbesse la faculté de n'avoir désormais que 60 moniales à l'abbaye. Cette concession sera confirmée par Honorius III, en 1216.

En 1205, l'abbaye entre en relation avec celle du Lieu-Restauré, monastère de Prémontrés, à quelques kilomètres, sur l'Automne. Ce monastère, par la suite, assurera les secours religieux des moniales, en leur procurant des aumôniers.

En 1213, Florent, seigneur d'Hangest en Vermandois, donne une terre pour y bâtir une grange où sera déposée la dîme des moniales.

Le père de ce seigneur, le chevalier Florent d'Angest, avait été tué, en 1191, au siège de Saint-Jean-d'Acre. Son gisant se trouve dans le croisillon nord du transept de l'église, mais ne date que du XIII[e] s.

En 1220, Philippe-Auguste fait preuve de sa libéralité en assurant 30 sous parisis, chaque année en la fête de saint Rémy.

Pierre de Parvilliers et sa femme fondent une chapelle en 1240. On démolira la chapelle semi-circulaire du croisillon du transept pour construire à la place une chapelle rectangulaire, voûtée d'ogives, ayant à son entrée un arc en tiers-point mouluré retombant sur des chapiteaux à crochets. Elle fut démolie au XIX[e] s. au cours des restaurations pour reconstituer l'ancienne chapelle romane.

Saint Louis, en 1257, fait remise aux moniales de 30 sous parisis, chaque année à l'anniversaire de la reine Blanche, sa mère, et y ajoutant le tiers d'un muid de vin de rente annuelle.

On le voit, les rapports avec la royauté étaient des meilleurs. Le tout étant couronné par le droit accordé aux moniales par les Capétiens d'élire librement leur abbesse.

C'est ainsi que les siècles s'écoulent dans cette maison de Dieu qui est « une école du service du Seigneur » selon l'expression de la Règle. Les moniales louent leur Seigneur et se sanctifient pour être plus dignes de cette louange. Vie contemplative faite d'une recherche persévérante de Dieu, dans la prière, la « lectio divina », le travail dans une atmosphère de charité, de silence et d'un grand amour de Dieu.

Il y aura sans doute des fléchissements dûs à la fragilité humaine, aux circonstances politiques, aux guerres, à la peste et aux famines, à la Réforme, aux guerres de religion et à la Commende, mais il y aura toujours une abbesse généreuse et des âmes fidèles qui rétabliront la ferveur.

Au XIV[e] s., la partie supérieure de l'abside fut transformée. Le mur fut rehaussé,

La nef, vue vers le fond de l'église et la Tribune.
Ci-contre : vue en direction du chœur.

divisé en cinq parties et doté de grandes fenêtres en tiers-point — comme on peut le constater sur les photographies prises avant la restauration du XIXe s.

Le XVe s. vit installer les premières abbesses, commendataires nommées directement par le roi. Jeanne IV d'Arsonval. est nommée par François Ier en 1515. Elle devait démissionner en 1535 et être inhumée dans l'église en 1544.

Trois abbesses successives appartinrent à la famille noble de Foucault. Vers 1580, l'abbesse Jeanne de Foucault fit descendre de la façade de l'église une statue équestre de Dagobert que Carlier date du Xe s., ce qui est fort peu probable. La statue fut transportée dans le chœur, preuve de singulière dévotion des moniales envers ce roi, considéré comme le fondateur du monastère. Mais au début du XVIIIe s. l'abbesse de Serent la fera enterrer devant une chapelle.

Anne II de Foucault, nommée en 1596, confirmée en 1598, fut bénie à Paris dans l'église des Mathurins, le 27 mai 1599. Elle s'adjoignit sa nièce comme coadjutrice en 1620 et mourut en 1635. Son épitaphe très élogieuse se lit encore dans l'église. Après l'énumération de ses vertus et de ses bienfaits, on y fait état des travaux de restauration, qu'elle a payés de ses deniers, exécutés dans le monastère et dans l'église.

C'est en effet, cette abbesse, et non sa nièce, qui fit voûter la nef, la croisée du transept, qui prolongea d'une travée les bas-côtés formant ainsi avec le clocher occidental un faux narthex. Elle fit également construire le portail nord-ouest, dans le style de l'époque. Tous ces travaux furent exécutés en 1625, et non 1652 selon la lecture de Lefèvre-Pontalis. En 1614 — date qui se lit sur une poutre — cette abbesse avait déjà doté les deux croisillons du transept d'une charpente en berceau. C'est à elle également que nous devons la construction de la petite chapelle St-Annobert sur la colline.

Anne III de Foucault fut l'abbesse qui eut le plus long abbatiat (1620-1684). Coadjutrice en 1620, à 17 ans, elle obtint ses Bulles en 1623, prit possession effective en 1626, et fut confirmée abbesse, à la mort de sa tante, en 1635 par Louis XIII. Elle fut une excellente abbesse et réagit avec fermeté et douceur contre les abus en introduisant la réforme, calquée sur celle de la Congrégation de Saint-Vanne de Verdun et sur celle du Val de Grâce. On le voit, le népotisme donnait quelquefois de bons fruits.

C'est avec raison que l'abbé H. Brémond écrit : « De 1570 à 1670, la France a vu naître et mourir une légion de magnifiques abbesses qui ont rétabli sur tous les points du royaume le prestige à peu près ruiné de l'Ordre de Saint Benoît. » Nous sommes au siècle de l'Ecole Française, du Cardinal de Bérulle et de Saint François de Sales. Vers 1660, on compta 18.000 bénédictines dans le royaume, leur nombre avait doublé en un siècle.

Pour leur malheur — et on le leur reprochera plus tard — les moniales de Morienval n'appartenaient à aucune des Congrégations que l'on verra naître au XVIIe s. L'abbaye vivait isolée et ce sera sa faiblesse. L'union en congrégation est une force, les visiteurs assurent le maintien de la discipline et de la ferveur ; la congrégation peut protéger efficacement un monastère en but à des difficultés extérieures.

Mais on ne peut guère reprocher cet isolement à nos moniales. Le droit canon n'avait pas réglé avec précision les rapports de l'Ordinaire avec les monastères de femmes. Sans doute, elles étaient soumises à l'évêque, en tant que délégué apostolique, mais bien des évêques d'ancien régime manquèrent, en ce domaine, à leurs devoirs. Le Concile de Trente prit des mesures pour renforcer le pouvoir des évêques, mais ces règlements ne furent introduits en France que tardivement.

Le début du XVIII[e] s. sera décisif pour l'avenir de l'abbaye. Plusieurs procès! qui en réalité n'en font qu'un, opposent les curés de Morienval et les moniales. Le motif en est le même : faire reconnaître au curé de Saint-Denis son titre de « vicaire perpétuel » et le droit des moniales « de curé primitif et de patronnes de la cure de Morienval dont elles ont la collation ».

Interminables procédures — 1684-1739 ! — qui se concluent par une médiation de l'évêque de Soissons, laquelle ne satisfait aucune des parties. Quel profit spirituel pouvait-on attendre de ces chicanes ?

Moniales, clergé et fidèles sortaient profondément meurtris de cette lutte stérile. Qui plus est, cette opposition de préséance sonnait le glas du vieux moûtier.

Il suffira de peu de chose pour l'amener à sa fin. Deux faits vont la précipiter :

L'enceinte de clôture de l'abbaye tombant en ruine, on la remplace par une haie vive et des pièces d'eau. C'était ouvrir tout grand la clôture !

Une émeute, en 1742, met aux prises l'abbaye et les quelques 2.000 pauvres à qui elle faisait la charité une fois par an. Apeurées, les moniales adressent un placet au roi pour lui demander sûreté. Louis XV, après en avoir référé à l'évêque de Soissons, Mgr de Fitz-James, prononce la suppression de l'abbaye.

Les moniales unies autour de leur Prieure, Dame de Renansac, refusent avec dignité de quitter leur abbaye. (Madame de Serent est morte en 1743). Mais l'abbaye du Parc-aux-Dames, près de Crépy, devenant vacante, le roi, sur le conseil de Mgr Fitz-James, y nomme la prieure de Morienval. Privées de leur tête, les moniales acceptent de sortir.

Le Conseil du roi acquiesce à leur demande et, le 10 juillet 1745, les dernières moniales de Morienval, une quarantaine, quittent avec émotion et regret leur vieux moûtier, pour aller les unes au Parc-aux-Dames, les autres à Royallieu ou à Saint-Remy près de Villers-Cotteret.

Mgr Fitz-James a réglé les grandes lignes de l'extinction définitive de l'abbaye. Son désir est de l'unir à Royallieu.

En attendant, il fait détruire l'église paroissiale, Saint-Denis, malgré les protestations des paroissiens qui l'ont réparée récemment et ont construit un presbytère, pour 5.000 livres.

Nous devons au moins à l'évêque de Soissons d'avoir ainsi sauvé de la destruction l'église abbatiale.

Bientôt on assiste à la vente des meubles de cette église : quatre cloches, l'orgue vendu à Saint-Pierre de Montdidier. Les vases sacrés, l'argenterie, les reliquaires sont transportés à Soissons, au Palais épiscopal. On laisse à la pauvre église, ainsi dépouillée, le dais, les stalles, la châsse de saint Annobert, vide de ses reliques, qui seront toutefois restituées par l'abbesse, dans une entrevue au château d'Orrouy.

Finalement, bien longtemps après, à la fin d'une longue procédure pour la répartition des biens du monastère, l'extinction de la vieille abbaye de Morienval sera prononcée en 1768, en faveur de l'abbaye de Royallieu.

Au cours de cette procédure on trouvera sous la plume du curé de Morienval ces paroles amères mais qui sont aussi une réparation à la mémoire de la charité de nos moniales : « L'existence de cette abbaye entretenait un commerce qui faisait fleurir la paroisse qui est maintenant déserte et dépeuplée, ses habitants réduits à la misère. » Que de fois on trouvera des phrases similaires sous la plume des maires ou des curés après les destructions de la Révolution !

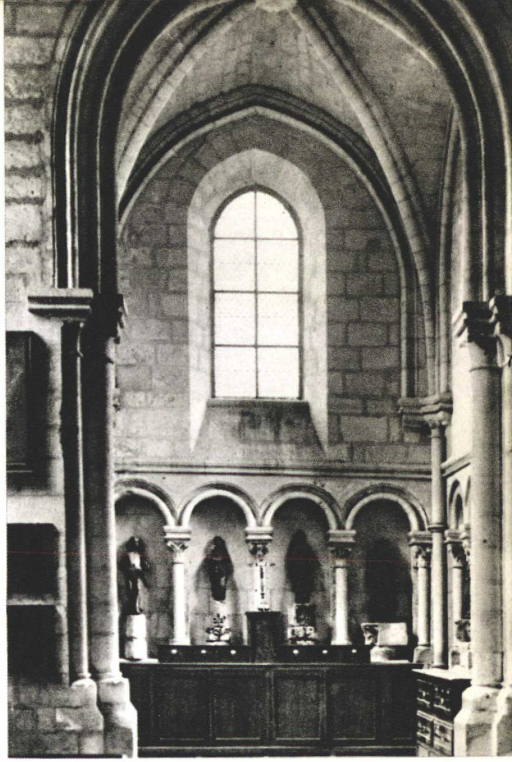

Bas-côté nord et, à droite : chapelle côté nord.

Déambulatoire : retombée des arcs. A la page suivante, un détail du déambulatoire.

Chapiteau du déambulatoire (ci-dessus) et trois chapiteaux de la nef. *(Cl. Grinat)*

LES ABBESSES. Saint Benoît, dans sa Règle, place à la tête du monastère un abbé. Ce dernier en est, non seulement l'administrateur, le docteur, mais le Père. La communauté cénobitique est stable puisque chaque moine (ou moniale) émet sa profession pour un monastère déterminé. Le monastère est donc une famille spirituelle dont l'abbé est le père. Aussi cet abbé n'est-il pas un supérieur élu temporairement mais à vie. L'abbesse des moniales le sera également.

A Morienval, on ne connaît le nom des abbesses que depuis le début du XII[e] s. De cette époque jusqu'au XVIII[e] s., on compte 30 abbesses.

La chronologie des premières abbesses du XII[e] s. et leur ordre de succession ne sont pas aisés à établir. L'ordre diffère dans Mabillon, le Gallia et Carlier. Le plus sage paraît donc de s'en tenir à la chronologie établie par un examen serré des premières chartres. On obtient ainsi l'ordre suivant :

1° Mathilde ; 2° Adèle ; 3° Cécile ; 4° Pétronille ; 5° Agnès de Viri ; 6° Imberte ; 7° Jeanne de Corbie. La dernière étant Angélique du Lescoët, morte en 1743.

On trouvera dans le bas-côté nord les épitaphes des abbesses : Jeanne d'Arsonval († 1544), Anne de Villelume († 1571), Anne II de Foucault († 1635), et Anne-Angélique de Chanlezy de Pleuvault († 1706).

Dans l'allée centrale de la nef : Jeanne de Foucault († 1598) et Anne III de Foucault († 1684).

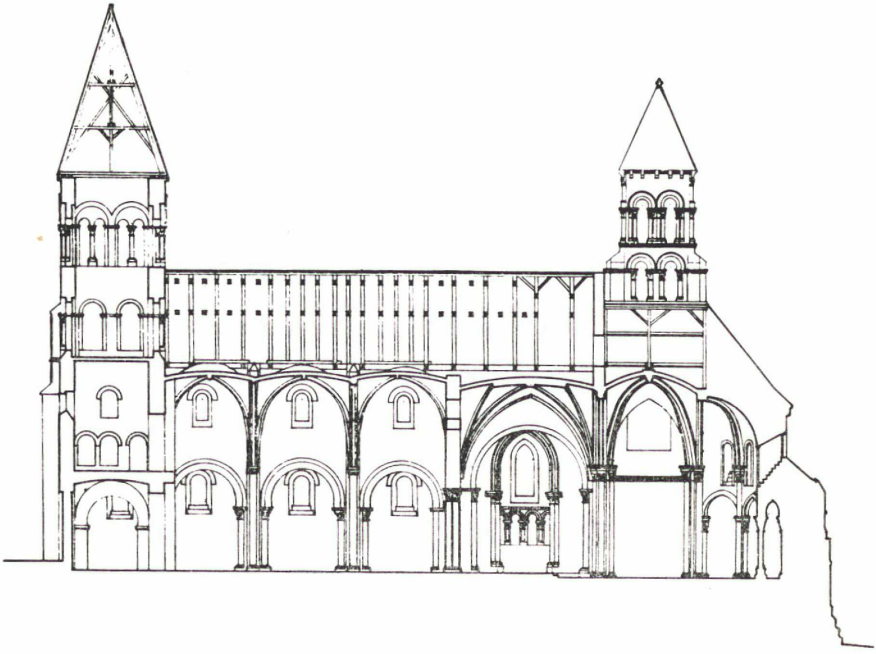

Coupe longitudinale de l'église dans son état actuel.

L'église abbatiale, classée Monument Historique en 1841, sera généreusement restaurée par l'architecte Selmersheim de 1878 à 1912 dans un esprit de restitution intégrale qui, fort heureusement, n'est plus le même de nos jours. Du moins ces restaurations ont-elles le mérite de nous avoir conservé un monument du plus grand intérêt archéologique.

Les fouilles de 1902 ont permis de retrouver le plan de l'abside romane, et celles de 1907 de découvrir les fondations de la nef préromane ainsi que la liaison provisoire avec le clocher occidental.

De l'ensemble de l'ancienne abbaye il ne reste qu'un bâtiment du XVI[e] siècle (propriété privée) flanqué d'une tourelle polygonale avec un escalier à vis précédé d'une porte renaissance. Sur la façade, côté jardin, un cadran solaire daté de 1667, avec les lettres A.F., rythmait la vie des moniales.

Sous le hall d'entrée on lit une inscription gothique : *« On doit peu priser le soulas — Quat en la fin on dit hélas »*. Ce qui veut dire : « Il ne faut pas faire grand cas des joies qui se terminent par regrets et soupirs ! »

Voyons-y un des derniers conseils de nos moniales et profitons de la leçon.

VISITE ARCHÉOLOGIQUE

I. ARCHITECTURE

L'ensemble. — L'église, telle que nous la visitons de nos jours, comprend une nef, flanquée, au nord et au sud, d'un bas-côté, un transept assez saillant et un chœur entouré d'un déambulatoire assez étroit et sans chapelles rayonnantes. Le croisillon nord est prolongé par une chapelle gothique. Un clocher-porche s'élève sur la façade tandis que l'abside est flanquée de deux tours très élevées.

Malgré la relative homogénéité de cet ensemble, on verra vite que les parties qui le composent ne sont pas toutes de la même époque. Elles sont, en effet, le résultat de transformations successives.

On peut résumer ainsi les campagnes de construction :

De l'église carolingienne on ne sait rien, sinon qu'elle possédait une nef à vaisseau unique, selon les résultats des fouilles.

Le XI[e] s. voit l'église actuelle se construire en deux campagnes.

On construit tout d'abord le porche qui est isolé, mais se soude à la nef préromane, conservée pour quelque temps, le transept, la travée droite du chœur, voûtée en berceau, une abside en hémicycle, ornée de six arcatures extérieures, et deux clochers encadrant le chœur.

La seconde campagne comprend la démolition de la nef carolingienne à laquelle on substitue une nef de trois travées, flanquée de deux collatéraux. On raccorde les piles provisoirement au clocher-porche avec le dessein de le démolir, afin de donner quatre travées à la nef. Ce projet, qui sera abandonné, ne sera réalisé qu'en 1625 par la construction d'un faux narthex.

Au début du XII[e] s., l'effort de construction a pour objet tout d'abord le clocher occidental qui est surélevé de deux étages, tandis que le petit clocher sud du chœur est achevé et renforcé à la base.

Le déambulatoire.
Groupe de chapiteaux :
flore et géométrie.

Groupe de chapiteaux
aux pinceaux.

Groupe de chapiteaux
aux pélicans.

Une croisée d'ogives
du déambulatoire.

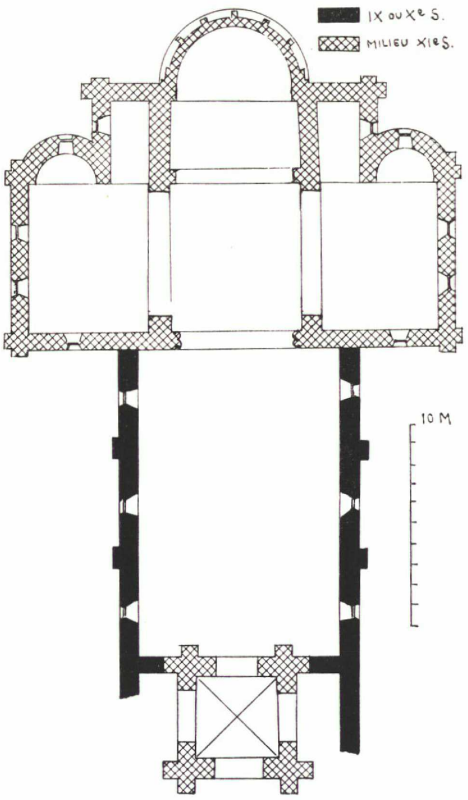

Plan 1

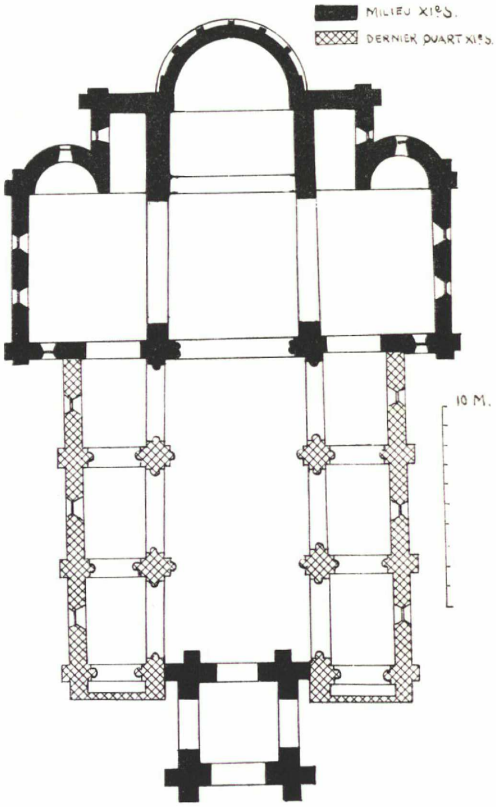

Plan 2

Vers 1125, l'abside romane, minée par les eaux d'infiltration, est remplacée par un étroit déambulatoire, sans chapelles rayonnantes, fortement ancré dans le sol et renforçant la base des clochers latéraux du chœur.

Dans le dernier quart du XIIe s., le pignon du croisillon nord du transept est percé d'une grande arcade qui donne accès à une chapelle gothique construite en hors-d'œuvre.

Au XIVe s., la partie haute de l'abside sera surélevée et dotée de grandes fenêtres et l'on trouve sur un tableau, dans l'église, des documents qui montrent les transformations des XVIIe et XVIIIe s. ainsi que l'état de l'église abbatiale avant les restaurations du XIXe s.

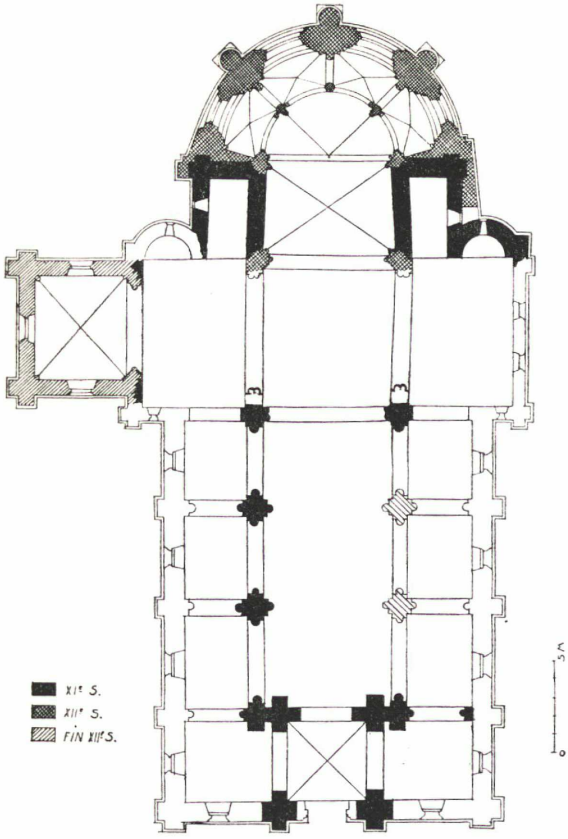

Le clocher-porche. — Ce clocher se compose en élévation de trois étages. La base qui remonte au XI^e s. était ouverte, sur trois côtés vers l'extérieur et sur un vers l'intérieur, par quatre arcades en plein cintre qui retombent sur des piliers massifs. Au XVII^e s. cette base a été englobée par le prolongement des bas-côtés, formant ainsi un faux narthex. Lors de la reconstruction d'un bâtiment de l'abbaye, comme l'attestent les anciens clichés ainsi que le pignon encore en place, l'arcade centrale fut remaniée et remplacée par une porte étroite, désaxée vers le nord. L'entrée principale, ornée d'un fronton porté par des colonnes montées sur stylobates, fut placée à l'extrémité du bas-côté nord. Deux statues sont placées entre ces colonnes : à droite Notre-Dame (XIII^e s.), à gauche Christ-Sauveur (XIII^e s.). L'arcade centrale a été remontée au XIX^e s. mais demeure malheureusement bouchée et c'est fort dommage.

La partie centrale du porche est recouverte d'une voûte d'arêtes, tandis que le porche du XVII^e s. est couvert d'une voûte en croisée d'ogives dont la clé est ornée des initiales A.F. (Anne de Foucault) que nous retrouverons dans la nef et au transept, accompagnée cette fois de la date 1625. Le porche est surmonté d'une tribune qui s'ouvre sur la nef. Cette tribune possédait sans doute un oratoire dédié à saint Michel.

Au XII^e s., deux étages ont été ajoutés au-dessus de la base du XI^e. Le premier est éclairé par deux baies géminées en plein cintre, à double ressaut. Des colonnettes aux angles reçoivent la retombée de l'archivolte qui est ornée elle-même d'un cordon de billettes. Le second, séparé du premier par un cordon, présente sur chaque face quatre petites baies géminées séparées par deux colonnettes. Une archivolte semblable à celle de l'étage inférieur encadre ces baies. Une flèche moderne couronne ce clocher et prend appui sur une corniche portée par des modillons divers.

Ce clocher occidental « est l'œuvre d'un artiste de talent, et il faut le considérer comme l'un des meilleurs types des clochers de l'école française » (E. Lefèvre-Pontalis).

Chapiteau de la nef (à motif d'antilopes) et ci-dessous : autre chapiteau de la nef (le 2e après l'entrée).

Chapiteaux de la nef : le 3e (ci-dessus) et le 4e (ci-contre après l'entrée).

L'influence de son style rayonne dans tout le Valois, comme on peut le constater à Bonneuil-en-Valois, Bethisy-Saint-Martin, Glaines, Saint-Vaast-de-Longmont, et surtout à Orrouy.

La nef. — Le vaisseau central comporte trois travées et communique avec deux bas-côtés. Les arcs en plein cintre, à double-rouleau, retombent sur des piliers carrés cantonnés de quatre colonnes. Ces colonnes sont ornées de curieux chapiteaux à volutes que nous étudierons plus loin.

Ce vaisseau, qui ne semble pas avoir été voûté à l'origine, a été recouvert, en 1625, d'une voûte en croisées d'ogives dont les nervures reposent au sud sur des colonnes engagées, rétablies en 1878. Ces colonnes avaient été coupées au XVII^e^ s., comme on peut en avoir la preuve dans les combles. Les fenêtres en plein cintre ont été rétablies par l'architecte Selmersheim pour remplacer les disgracieuses baies créées au XVII^e^ s.

Sur la clé de voûte de la troisième travée on retrouve les initiales A.F. accompagnées de la date de 1625 que E. Lefèvre-Pontalis a mal interprétée (1652), les chiffres étant écrits de droite à gauche et à l'envers. Ce n'est donc pas Anne III de Foucault mais Anne II qui a fait construire ces voûtes.

Les bas-côtés ont eu bien des vicissitudes au cours des siècles. Celui du côté sud a été entièrement repris en sous-œuvre et reconstruit au XVII^e^ s. ainsi que deux piliers de la nef à la fin du XVIII^e^ s.

Le bas-côté nord avait été renforcé à l'intérieur, le sol extérieur très rehaussé ayant une tendance à le déverser vers l'intérieur. Le mur gouttereau a donc été rebâti ainsi que les voûtes d'arêtes.

Malgré toutes ces restaurations, cette nef que Lefèvre-Pontalis date de la première moitié du XI^e^ s. garde tout son intérêt. Le style des travées et de l'ornementation offre une assez forte ressemblance avec celles de plusieurs églises de la région : Berneuil (Oise), Berny-Rivière, La Croix, Montlevon, Oulchy-le-Château, Saint-Thibault-de-Bazoches (Aisne).

Le transept. — Voici une des parties de l'édifice qui semble recéler le plus de mystères. Le carré du transept se signale nettement par un arc en plein cintre, rehaussé de cinq ouvertures. Ces arcs à claire voie du carré du transept se rencontrent surtout en Auvergne dans toute une série d'églises bien connues et qu'il serait vain de citer ici. Mais on les rencontre aussi à Vignory (Hte-Marne), à Saint-Marcel-des-Sauzet (Drôme), à Saint-Etienne-de-Nevers (Nièvre) et à Saint-Martin-d'Ainay (Lyon). Faut-il voir ici une influence auvergnate ? C'est peu probable. Les cages ajourées de Vignory et de Morienval sont d'ailleurs antérieures à celles des églises d'Auvergne.

Cette cage était ajourée également sur les autres côtés, puisque quatre fenêtres en plein cintre se voient encore dans les combles et se distinguent en partie à l'intérieur. L'arc du côté est a disparu au début du XII^e^ s. lors de la construction du chœur gothique. Cette disposition se trouve à Catenoy et à Saint-Etienne de Beauvais (Oise).

Les chapiteaux qui soutiennent les arcs du carré proviennent de l'ancienne église Saint-Denis.

Une voûte d'ogives avec liernes et tiercerons couvre le carré du transept. Elle porte à la clé les lettres A.F. avec la date de 1625, (et non 1652).

Les croisillons du transept sont couverts d'une voûte en bois, datée de 1614.

Sur la face est, un couloir rectangulaire, voûté en berceau, sert d'assises aux deux clochers qui encadrent l'abside. Une chapelle semi-circulaire, voûtée en cul-de-four et fort restaurée, occupe l'extrémité des croisillons.

Le pignon du croisillon nord a été percé d'un arc en tiers-point très surhaussé, orné de fines moulures. Il sert d'ouverture à une chapelle carrée, largement éclairée par trois fenêtres et voûtée en croisée d'ogives. Une arcature en plein cintre règne autour de cette chapelle et lui confère une réelle beauté. Elle a du être construite à la fin du XII[e], sous l'abbesse Pétronille, et celle de Bonneuil (voisine de Morienval), construite vers 1160, peut être considérée comme le prototype de notre chapelle. On peut se demander si cette chapelle ne servait pas pour l'exposition des reliques de saint Annobert.

Le chœur. — Le chœur était encadré au XI[e] s. par un arc triomphal et la partie droite était surmontée d'une voûte en berceau dont il reste encore les appuis, visibles de chaque côté. Une voûte en cul-de-four s'élevait au-dessus de l'abside en hémicycle. Tout cela a disparu.

Vers 1125, nous l'avons vu, des tassements inquiétants faillirent compromettre la stabilité des audacieux clochers du chœur. Il fallut adopter un système de construction apte à assurer l'équilibre de la partie haute.

Dans un article très scientifique du *Bulletin Monumental*, M. Ch. Ricôme a jadis étudié la structure et la fonction du chevet de Morienval. L'auteur y a montré que « la forme du chevet ne dépendait ni de la matière ni de la technique choisie par l'architecte, et ce n'est pas parce que les possibilités de voûter d'ogives les parties tournantes étaient encore incertaines à cette époque qu'on n'accède pas et qu'on circule mal dans le déambulatoire. La forme du chevet n'a pas été commandée par la nécessité de créer une circulation autour du chœur, elle a été, avant toutes choses, et c'était la donnée essentielle du problème à résoudre, déterminée par l'obligation impérieuse d'opposer la masse indéformable d'un véritable contrefort circulaire aux poussées qui avaient jadis ruiné l'ancien chevet ».

Après ce savant avertissement nous serons mieux à même de comprendre et d'admirer la structure générale et les différentes parties de ce chevet.

L'avant-chœur a reçu une voûte d'ogives dont les nervures reposent sur des colonnes engagées établies de biais à cette fin, et faisant corps à l'ouest avec celles qui reçoivent la retombée du nouvel arc et du carré du transept avec celles qui supportent l'arc triomphal.

Cet arc reçoit à son sommet la butée de la rencontre des deux nervures de la voûte en cul-de-four de l'abside et les nervures elles-mêmes sont reçues par une colonne engagée qui fait corps avec un des piliers du chœur. La partie basse du chœur est ouverte par quatre arcades reçues de part et d'autre sur une pile flanquée de colonnes et, dans l'axe, sur une seule colonne. Ces arcades supportent en partie la poussée du mur tournant de l'abside dans lequel ont été percées cinq fenêtres dont les ouvertures extérieures sont placées très haut, au-dessus du glacis du déambulatoire.

Le mur porteur du déambulatoire est ouvert à l'extérieur par quatre baies en plein cintre qui éclairent avec abondance cette partie tournante. Les deux fenêtres centrales sont encadrées par un puissant massif, allégé par un faisceau de colonnes dont la fonction est de recevoir la retombée des divers formerets et des nervures des

Une vue de l'église au XVIII[e] siècle, montrant le crucifix et les statues situées maintenant (voir ci-dessous) près de l'absidiole côté sud.

Absidiole côté nord
et ci-dessous :
Saint Christophe.

Notre-Dame de
Morienval, ci-dessus
(Cl. Duclos) et ci-contre.

Au-dessous : gisant de
Florent d'Hangest.

croisées d'ogives qui couvrent les quatre compartiments de ce déambulatoire. L'étude et la datation de ces voûtes ont longtemps opposé les archéologues. L'accord s'est établi pour les dates des environs de 1125.

A l'extérieur, ces massifs sont doublés par de puissants contreforts qui vont s'ancrer solidement dans le sol. Enfin ce « chevet du XII^e siècle, qui n'est pas un mur plein mais une combinaison savante de pleins et de vides, épaule sur toute leur longueur les murs de façade est des deux tours ».

« La voûte de l'avant-chœur, l'arc doubleau, le chœur, le déambulatoire, les façades, le chevet tout entier sont donc d'une seule et même campagne de construction. »

Nous ajouterons que, pour résoudre les problèmes des poussées, un mur épais et plein eût suffi. Mais l'architecte de Morienval était un artiste. Aussi nous a-t-il laissé comme témoignage de sa maîtrise et de son talent ce « déambulatoire » dont la contemplation nous procure tant d'agrément et de joie, ce bas-côté tournant voûté d'ogives, le plus ancien de France.

Le clocher du chœur. — Si le constructeur du chevet était un artiste, nous devons constater qu'il avait déjà été précédé par d'autres artistes et c'est peut-être là une des sources de son génie. Il suffit d'admirer les deux clochers de l'abside pour nous en convaincre. Ce sont eux, en effet, qui font notre admiration, lorsqu'on découvre de loin l'église abbatiale. Ils s'élèvent à près de 35 m de haut, celui du nord étant légèrement moins haut et plus ancien que celui du sud.

Malgré quelques différences de plan ou d'aspect, ces deux clochers sont très ressemblants. Ils comportent quatre étages successifs, le premier formant la base. Les trois autres qui s'étagent en retraits successifs, soulignés par un bandeau, sont ouverts sur chaque face par des baies jumelées en plein cintre dont les arcs retombent sur des colonnettes. Des contreforts d'angle en décrochement ascendant montent jusqu'à l'assise du dernier étage. Chaque clocher est couronné par une pyramide de pierre, établie sur une corniche, portée par des modillons ornés de billettes ou de masques.

Ces deux clochers de l'abside de Morienval ne sont point une exception à l'époque romane. On les rencontrait à Vignory (Hte-Marne), à Saint-Germain-des-Prés, à Saint-Benoît-sur-Loire et on peut les voir encore à Deuil (S.-et-O.), à Notre-Dame de Melun (S.-et-M.), à Notre-Dame de Chalons (Marne), etc...

L'influence de ces clochers de Morienval, enfin, fut sensible aux alentours. Il suffira de voir les clochers de Ponpoint et de Rhuis dans l'Oise, et ceux de Oulchy-le-Château et de Retheuil dans l'Aisne.

II. LA SCULPTURE

Les chapiteaux de la nef. — De l'ensemble des chapiteaux qui ornaient, au XI^e s., les piliers de la nef, huit seulement ont subsisté dans le bas-côté nord et trois au côté sud. Malgré leur petit nombre, ils sont d'un vif intérêt.

On est étonné d'y trouver un décor de spirales, d'étoiles, de rouelles et de masques, un art vigoureux, fruste, un art populaire, archaïsant et qui nous porterait à les dater d'une époque reculée. Mais ils sont contemporains de cette nef.

H. Focillon a écrit à leur sujet : « On croirait revivre l'âge du bronze ou l'art de cette chrétienté d'Irlande celtique qui, de la spirale et de l'entrelac, a su tirer tout un monde, dans la pierre des « high crosses », dans l'orfévrerie et les manuscrits. Mais tandis que le génie irlandais enferme, plie, et recompose les figures de la vie dans les replis et les involutions de son réseau calligraphique, le sculpteur de Morienval — peut-être inspiré par un modèle de métal — se contente de la pure forme aride, sans équivoque. S'il lui arrive d'ébaucher sur une des faces la silhouette de deux animaux debout et affrontés, c'est sans établir le moindre contact avec le jeu mystérieux des spires. »

Mlle G.-L. Micheli a tenté de rapprocher la Bretagne de l'Ile-de-France, où elle retrouve au XIe siècle la survie du géométrisme celtique et mérovingien, spécialement dans la vallée de l'Oise et de l'Aisne à Morienval, à Oulchy et à Chivry (Aisne). « Pour expliquer la force de ces survivances, il faut faire intervenir la notion du milieu, retardataire et rustique. C'est dans l'art populaire, c'est-à-dire dans les travaux des artisans de village qui restent en dehors de l'évolution générale du goût, qu'on retrouve les formes très anciennes. »

Tout en approuvant ces jugements on ne peut qu'être étonné de constater à Morienval le contraste violent qui existe entre la vigueur et la beauté de l'architecture et cet art populaire de la sculpture.

Est-ce à dire que cette sculpture ne soit pas belle ? Que non point, car un art populaire atteint souvent les hautes sphères du beau plus vite qu'un art plus consommé. Morienval en est, pensons-nous, une illustration.

Les chapiteaux du chœur. — Les chapiteaux, très nombreux dans le déambulatoire, offrent un ensemble vraiment exceptionnel par la vigueur de la facture et le vocabulaire ornemental abondant. On y retrouve le « géométrisme » et l'entrelac mais utilisé avec une grande liberté et une grande maîtrise. Ce sculpteur de génie qui nous présente encore des masques « qui ont un aspect sauvage et rappellent encore, dans une certaine mesure, les « têtes coupées celtiques », sait aussi nous montrer sa mesure dans le ciselage délicat des rinceaux très précis.

Tous ces chapiteaux, par leur nombre et leur rapprochement, par leur ancienne polychromie aussi, donnent l'impression d'une frise continue et subtile que la lumière des baies met mystérieusement en relief.

On ne pouvait mieux désirer pour orner ce « déambulatoire » que ce faisceau de colonnes et d'arcs qui jaillit dans l'axe du sanctuaire.

III. LA STATUAIRE

L'église abbatiale n'a pas été complètement dépouillée, nous pouvons le constater par le grand nombre des statues qu'elle conserve.

Notons d'abord la belle vierge de Morienval, pierre, XVIIe s.

Le Christ Sauveur, bois, XVIIe s.

Saint Christophe, terre cuite, XVIIe s.

Le beau groupe de l'ancienne poutre de gloire : le Crucifix entre la Vierge et Saint Jean, bois, XVIe s.

Le Saint Sauveur, statue en bois du XVII[e] siècle.

L'Evangéliaire (IX[e] siècle). La Plaquette centrale et trois des plaques qui l'entourent, toutes en ivoire.

L'Evangéliaire : ensemble du plat supérieur de la reliure. Au-dessous, la chapelle Saint-Annobert (XVII[e] siècle).

Le cadran solaire (1667).

Puis, toute une série de statues non moins intéressantes :
Saint Clément, terre cuite, XVII[e] s.
Saint Leu, terre cuite, XVII[e] s.
Saint Sébastien, terre cuite, XVII[e] s.
Sainte Barbe, terre cuite, XVII[e] s.
Sainte Madeleine, terre cuite, XVII[e] s.
Saint Nicaise, bois, XIV[e] s.
Saint Roch, bois, XVI[e] s.
Vierge de l'Annonciation, pierre, XVII[e] s.

IV. L'ÉVANGÉLIAIRE DE MORIENVAL

Ce précieux manuscrit de la seconde moitié du IX[e] s. était conservé dans le trésor de l'abbaye. Il passa en 1745, avec bien d'autres objets, au trésor de la cathédrale de Noyon, — 145 ff., 247×192 mm. Deux chartes sont transcrites sur deux pages laissées blanches.

Il s'ouvre par une concordance des évangiles, disposée sous 15 arcades, portées sur des colonnes. Aux retombées des arcs se trouvent des personnages, des oiseaux, des plantes, évoquant des fables de l'antiquité.

Chaque évangile est précédé d'une miniature représentant l'évangéliste assis écrivant son texte, surmonté de son attribut.

Les spécialistes attribuent à ce manuscrit les caractères du type rémois.

« Reliure contemporaine de peau sur ais de bois, recouverte de plaques de corne découpées en chancels et palmettes, avec encadrement d'ivoire, découpé en entrelacs ; aux angles, palmettes de bronze doré. Le plat supérieur est orné d'une plaquette centrale d'ivoire, la « traditio legis », de quatre petites plaques également en ivoire représentant les attributs des évangélistes, d'une pièce d'or et d'autres objets aujourd'hui disparus ; dans les intervalles sont gravés les vers habituels qui concernent les évangélistes. Sur le plat inférieur, une crucifixion et des cavités qui contenaient des reliques du bois du Paradis, du Saint-Sépulcre, du Calvaire, des saints Marcel, Castor, Finitien, Serotin et Calais. »

Ce précieux document, s'il n'a pas été composé à Morienval, n'en constitue pas moins un digne témoignage d'un glorieux passé.

Les photographies du présent ouvrage sont de M. Duclos, à Pierrefonds, sauf celles des chapiteaux de la nef qui sont de M. Ginat, les autres étant des Archives Photographiques.

BIBLIOGRAPHIE

BIBL. NAT. Ms 9987 - *Cartulaire*, copie XVIII[e] s.

J. PEIGNE-DELACOURT : *Le Cartulaire de Morienval*, Senlis, 1879.

MABILLON, *Annales Ben.* VI, (1745), 86 et 585.

GALLIA CHRISTIANA, IX (1751) 448-451.

CARLIER, *Histoire du duché de Valois* (1764). I : 102, 205, 210, 426; II : 115, 209, 585; III : 194.

GRAVES, *Précis statistique du canton de Crépy-en-Valois*, dans *Annuaire de l'Oise* 1843, 129-138.

E. LEFÈVRE-PONTALIS, *L'église de Morienval* dans *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons.*
Etude la plus complète sur l'église de Morienval. Quelques inexactitudes.

MORIENVAL, dans *Congrès archéologiques*, 1905, p. 154-164, 2 plans, 2 pl.

LE PLAN PRIMITIF DE MORIENVAL, dans *Bulletin monumental*, 1908, p. 477-483

CH-F. RICÔME, *Structure et fonction du chevet de Morienval*, dans *Bull. Mon.* 1939, p. 299-320.

H. FOCILLON, *Recherches récentes sur la sculpture romane*, dans *Bull. Mon.* 1938, p. 62 et ss.

G.-L. MICHELI, *Le décor géométrique dans la sculpture de l'Aisne et de l'Oise au XI[e] siècle — Recherches sur Morienval et son groupe.* Paris, Haumont, 1939, in 8°, 115 p. fig.

Chanoine E. MULLER : *L'évangéliaire de la cathédrale de Noyon dans Mém. du Comité archéol. de Noyon*, T. V. (1872), p. 309-333.

E. MOLINIER, *L'évangéliaire de Morienval* dans *Monuments et Mém. publiés par l'Acad. Inscript. et Belles Lettres, Fondation Eug. Piot*, t. II (1895), p. 215-226.

A. BOINET, *L'évangéliaire de Morienval à la cath. de Noyon*, dans *Congrès archéol.* 1905, p. 637-650.

Les manuscrits à peintures du VII[e] au XII[e] siècle, Bibl. Nationale, 1954, n° 49.

A. MASSON et C. GITEAU, *La biblioth. du Chapitre de Noyon et l'évangéliaire de Morienval*, Noyon, 1956, 24 p.

CUM PERMISSU SUPERIORUM

Imprimé par SADAG — 01 - Bellegarde
pour les Nouvelles Editions Latines
1, Rue Palatine - PARIS - VI[e]

***Couverture :* Vue aérienne nord-ouest.** *(Cl. Aéro-Photo)*

Dépot légal : Editeur n° 675 - Imprimeur n° 668